

EL PAIS

Divisés, les 120 habitants d'un village de la Grenade soumettent à référendum l'installation d'un site d'antennes relais

F. VALVERDE - Granada - 23/08/2007

Les 120 habitants de Los Villares, un village du district de la Peza (Grenade), sont appelés aujourd'hui aux urnes. Ils doivent décider s'ils permettent qu'un opérateur de téléphonie mobile installe un site d'antennes relais près de leurs maisons afin d'avoir une couverture de téléphonie mobile.

Jusqu'à présent tout le monde n'y voyait que des avantages.

Mais le problème est apparu lorsque les habitants se sont aperçus que les antennes relais étaient tellement proches de leurs maisons, ils pensent qu'elles peuvent favoriser l'apparition de maladies. Ils l'ont vu à la télévision et se rappellent différentes protestations dans d'autres lieux de l'Espagne, ce pourquoi ils croient qu'il est mieux de rester comme c'est aujourd'hui.

"Nous imaginons que cette circonstance peut paraître insignifiante pour la majorité des communes du pays, mais je ne veux pas me sentir responsable des possibles incidences que pourraient avoir ces antennes relais, c'est pourquoi je crois que le meilleur est de consulter la population", admettait hier la femme du maire, Celia Santiago, du Parti Populaire.

Les portes de la Maison de la Culture seront ouvertes aujourd'hui de 10.00 à 20.00 h. "Comme il s'agit d'une petite consultation locale, dès que tout le monde aura voté, nous pourrions fermer avant", a déclaré José Torres, secrétaire de mairie.

Le bulletin de vote pose la question suivante : **"Croyez-vous que l'on doit installer un site d'antennes relais de téléphonie mobile dans le Village?"**.

"Le problème c'est réellement posé quand on nous a fait valoir un plan du Ministère de l'Industrie destiné à la couverture de la téléphonie mobile pour les petites zones rurales. Quand l'opérateur de téléphonie mobile a choisi le lieu de l'installation nous aurions apprécié qu'il consulte les habitants. Nous lui demandions de retirer de quelques kilomètres le projet, mais il a considéré qu'ils ne pouvaient pas assumer ces frais", déclare la femme du maire, à laquelle l'opérateur a expliqué par a + b que les antennes relais ne sont pas dangereuses et que leurs radiations de l'effet appelé parapluie (ndlr : lobes primaires et secondaires) sont beaucoup moins importantes si la distance est courte, puisque les ondes ont besoin de plusieurs centaines de mètres pour être amplifiées.

Bien que cette explication ait calmé les esprits, Celia Santiago a décidé d'organiser cette consultation car il a été créé de nouveaux doutes.

En effet, suite à une lettre adressée à la Délégation de la Santé de l'Assemblée d'Andalousie demandant des explications concernant les effets sur la santé de ce sujet, la réponse qui a été présentée à la Mairie ne pouvait pas être plus ambiguë. "Il n'existent pas de preuves suffisantes pour déduire que le domaine des champs électromagnétiques produisent des effets négatifs sur la santé", ce rapport a donc été condamné. Il y est rajouté, ce qui est considéré comme alarmant *"cependant, et par un principe de précaution, le comité recommande qu'on devrait éviter que les faisceaux d'irradiations des antennes relais de téléphonie mobile affectent directement des espaces sensibles comme les écoles, centres de santé, les hôpitaux ou les parcs publics"*.

Antonio Rama, propriétaire du seul bar de Los Villares, où on trouve sa maison, décrit l'état de l'électorat : "Les habitants sont partagés en deux côtés. Los Villares a besoin de cette antenne relais. Mais, il y a dans chaque camp une idée qui est commune, il vaut mieux qu'il n'y ait rien. Donc le plus probable est que le non gagne, parce que les gens ont été alarmés par les informations et personne ne peut pas être insensible sur une question qui touche à la santé".